

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 28 mai 2016

### Local d'art contemporain, Vevey

Le Président, Laurent Golay, ouvre la séance à 10h15 et souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée.

#### 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2015

Le procès-verbal, préalablement envoyé par courrier, est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Rapport du Président

L'activité de la svb-a est présentée en trois volets :

##### a. Soutiens financiers

Les soutiens ont été généreux en 2015 : ils s'élèvent à un total de CHF 34'500.- Pour autant, la gestion financière demeure rigoureuse et ces subventions n'entament en rien le capital de la Société.

Les projets soutenus sont les suivants :

- *de Passage*, une exposition de Roxy Russell au Cabanon ;
- *ARIL*, une exposition de Bernard Garo ;
- une exposition de Didier Rittener dans le cadre de la Triennale de l'art imprimé contemporain au Musée des beaux-arts du Locle ;
- la publication d'une monographie sur Marc Louis Benjamin Vautier par Jacques Longchamp ;
- la pérennisation du mandat de l'attaché de presse de la manifestation Pâkomuzé pour les exercices 2016 à 2018 ;
- *Jean Dubuffet et l'art brut : aux origines de la collection*, catalogue de l'exposition du même nom à la Collection de l'Art Brut ;
- la publication d'une monographie consacrée à Daniel Frank ;
- *Ici et maintenant*, catalogue de l'exposition de Mingjun Luo au Musée d'art de Pully ;
- transformation de l'édicule de la Place du Tunnel à Lausanne en espace d'exposition par l'association Tunnel Tunnel ;
- *Le Christ au miroir de la photographie contemporaine*, une publication de Nathalie Dietschy.

##### b. Prix d'arts visuels

En 2015, la sixième édition du prix a récompensé Pauline Renaud, pour la filière Ecole de maturité, élève au Gymnase Auguste Piccard, et Elisa Ribeiro, pour la filière Ecole de culture générale et de commerce, élève au Gymnase de la Cité. La première a réalisé une installation, la seconde un livre d'artiste.

En 2016, le Prix d'arts visuels se tiendra au Gymnase Auguste Piccard. Le juré extérieur sera l'artiste lausannoise Sophie Bouvier Ausländer.

#### *c. Visites et voyages*

Le programme d'activités pour 2015 a rencontré un franc succès : il comptait huit visites d'expositions et de sites culturels, cinq visites d'ateliers et deux voyages, à Marseille et dans le Jura. Laurent Golay remercie le Comité pour son engagement dans l'organisation de ces visites et voyages.

### **3. Projets 2016-2017**

Plusieurs projets sont au programme pour l'année à venir :

- le renouvellement du dépliant de présentation et du site internet, qui sont obsolètes et ne correspondent plus à l'image de la Société ;
- la mise sur pied de cycles de conférences, qui devraient débiter en 2017 ;
- le toilettage de la convention signée avec l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) permettant la mise à disposition des archives de la Société aux chercheurs ;
- la documentation du Prix d'arts visuels. En 2016, une photographe sera mandatée pour couvrir l'évènement. Les dix ans du prix pourraient être l'occasion d'une publication.

### **4. Rapport du trésorier**

Bien que le poste de trésorier ait été repris par Olivier Grandjean depuis janvier 2016, Cédric Ottet, ancien trésorier de la Société, est présent pour présenter les comptes qu'il a tenus jusqu'à fin 2015. Il remercie les vérificateurs des comptes, Madame Olivia Thélin et Monsieur John Thum pour leur travail et leur disponibilité.

#### *a. Fonds Butticaz*

Exercice marqué par des produits financiers de CHF 27'108.16. Soutiens financiers au nombre de six pour un montant total de CHF 28'000.-. Résultat final débouchant sur une perte de CHF 28'657.36 ramenant la fortune du fonds à CHF 809'150.65.

#### *b. Comptabilité générale de la svb-a*

Recettes en augmentation à CHF 28'902.79 vu la dissolution de la provision pour l'Institut de Rome et produits financiers plus élevés qu'à l'accoutumée, en regard des charges totalisant CHF 25'023.64. Exercice dégageant un bénéfice de CHF 3'879'.15 portant le capital de la Société à CHF 133'637.58.

### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Monsieur John Thum, au nom des vérificateurs des comptes, déclare que les pertes et profits et les bilans concordent avec la comptabilité, qui est tenue avec exactitude et clarté. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Madame Olivia Thélin et Monsieur John Thum sont d'accord de continuer leur mandat de vérificateurs pour l'exercice suivant.

### **6. Renouvellement du Comité**

Sylvie Costa Paillet, élue en 2015 et qui a auparavant assumé durant six ans le poste de secrétaire, se retire du Comité. Elle prend la parole pour évoquer le souvenir de ces années

passées à la svb-a et l'inlassable travail du Comité. Laurent Golay la remercie pour son engagement.

Deux personnes sont proposées à l'élection : Anne-Marie van Ouwenaller, historienne, titulaire d'un mémoire sur la Révolution vaudoise et enseignante d'anglais au gymnase, et Manon Saudan, jusqu'ici secrétaire hors Comité, au bénéfice d'une double formation en histoire de l'art/muséologie et en sciences de l'information, travaillant pour le Fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne. Les candidates sont élues par acclamation de l'Assemblée.

## **7. Nouveau nom pour la svb-a**

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale 2015, l'un des projets du Comité pour l'année écoulée était une réflexion de fond sur le nom et le logo de la svb-a. En effet, la hiérarchie à laquelle renvoie le terme « beaux-arts » n'est plus adaptée à la création artistique actuelle et à la variété de ses formes d'expression. De plus, la redynamisation de la Société passe notamment par un changement de nom et d'image. Sur proposition d'un groupe de travail interne composé de Françoise Jaunin, Anne Murray-Robertson et Anne-Claire Dhaud Emery, le Comité a retenu le nom d'*Arts Visuels Vaud*. Concernant l'identité visuelle, c'est la proposition de WGR qui a été choisie, parmi celles de trois agences de communication, pour son impact visuel et sa force mnémotechnique. Les nouveaux nom et logo sont approuvés par l'Assemblée à une très large majorité.

La séance se clôt à 11h50. Elle est suivie d'un apéritif et d'un repas au restaurant Le National. L'après-midi est consacrée, à choix, à des visites guidées du Musée suisse de l'appareil photographique ou du Musée historique de Vevey, et à un tour de ville sous la conduite de l'historien des monuments Luigi Napi.